

Réf: Dossier N° 067609

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Coursier CI SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 691,
Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Coursier CI SARL »

Objet : le transport routier de marchandise et de biens de proximité et interurbain, autres activités de courrier, messagerie, fret express, coursier

Et généralement, toutes opérations, de quelque nature, qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires, ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 691, Ilot 44

Dirigeant(s) : M CACOUB SOLAL (COGÉRANT), M ASSAF ALEXANDRE MICHEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06156 du 31/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42328/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

